

**« Sans retour possible » ? Comme les victimes du génocide des Arméniens ? « Résiste pourve que tu existes »... A.C.A.**



POINT D'ACTION - Envoyez le texte SIGN PWJULX au 50409 et suivez les instructions pour envoyer l'e-mail suivant à votre représentant au Congrès.

Bonjour [Votre Représentant].

Je suis votre électeur et je veux que vous sachiez que l'Azerbaïdjan a expulsé les Arméniens de souche de leurs foyers en Artsakh et en a fait des réfugiés. Ils ont créé une catastrophe humanitaire et ces réfugiés ont besoin de notre aide. HR 9666, la loi sur le recouvrement des revenus de l'Artsakh, permettra aux Arméniens qui ont été blessés par les actions vicieuses de l'Azerbaïdjan d'être indemnisés pour leurs pertes. Je veux que vous parriez et souteniez HR 9666, la loi sur le recouvrement des revenus de l'Artsakh, et que justice soit rendue. Merci.

## La coalition mondiale soutient le droit des Arméniens d'Artsakh à rentrer chez eux



Une large coalition mondiale d'organisations religieuses et de la société civile soutient un appel public à l'établissement d'une plateforme de négociation internationale pour faciliter, dans le cadre d'un mandat international, « le droit universellement reconnu des réfugiés arméniens autochtones de l'Artsakh à un retour collectif, protégé et digne chez eux ».

La déclaration commune appelle à « une plateforme de négociation internationale pour l'Artsakh, l'Azerbaïdjan et d'autres acteurs régionaux et mondiaux afin de concrétiser, dans le cadre d'un mandat international, le droit universellement reconnu des réfugiés arméniens autochtones de l'Artsakh à un retour collectif, protégé et digne chez eux ».

En raison du nettoyage ethnique de 2023 en Azerbaïdjan, plus de 150 000 Arméniens autochtones ont été déplacés de force de leur terre ancestrale millénaire. Le nettoyage ethnique de l'Azerbaïdjan a fait suite à un blocus de dix mois qui a privé la population arménienne de la région de nourriture, de médicaments, de carburant, d'électricité et d'autres biens essentiels, au mépris flagrant du droit international.

Le « droit au retour » est un principe universellement reconnu du droit international qui garantit le droit de toute personne à retourner volontairement dans son pays d'origine, indépendamment de sa nationalité ou de son statut. Ce droit est consacré par plusieurs traités et conventions, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, le Pacte relatif aux droits civils et politiques de 1966 et la Quatrième Convention de Genève de 1948.

La Cour internationale de justice (CIJ) a reconnu le droit des Arméniens à retourner en Artsakh dans une ordonnance juridiquement contraignante de mesures provisoires à la suite du nettoyage ethnique de l'Artsakh, appelant l'Azerbaïdjan à « veiller à ce que les personnes qui ont quitté le Haut-Karabakh après le 19 septembre 2023 et qui souhaitent retourner au Haut-Karabakh puissent le faire de manière sûre, sans entrave et rapide ».

Le 2 décembre 2023, le Parlement de l'Artsakh a créé le Comité pour la défense des droits fondamentaux du peuple de l'Artsakh afin de plaider en faveur du retour sûr, digne et collectif du peuple de l'Artsakh. Ce Comité fait partie des signataires de la déclaration commune qui, au 27 novembre 2024, comprend :

- Une demande d'action
- Ambassadeur Sam Brownback
- Amis américains du Kurdistan
- Bureau anglican des affaires gouvernementales et internationales
- Association du Barreau arménien
- Éparchie catholique arménienne
- Organisation de la jeunesse de l'Église arménienne d'Amérique
- Conseil arménien d'Amérique
- Parti libéral démocrate arménien
- Union évangélique arménienne d'Amérique du Nord
- Union générale arménienne de bienfaisance
- Centre juridique arménien pour la justice et les droits de l'homme
- Comité national arménien d'Amérique
- Société de secours arménienne
- Fédération révolutionnaire arménienne
- Fédération de la jeunesse arménienne
- Union d'Artsakh
- Solidarité Chrétienne Internationale
- Comité pour la défense des droits fondamentaux du peuple d'Artsakh
- Solidarité copte
- Diocèse de l'Église apostolique arménienne - Est des États-Unis
- Diocèse de l'Église apostolique arménienne - Ouest des États-Unis
- Fédération euro-arménienne pour la justice et la démocratie
- Forum Artsaj de la Republica Uruguay
- Forum Artsaj de la Republica Argentine
- Secours Chrétien Mondial
- Association culturelle arménienne Hamazkayin
- Conseil de direction hellénique américain
- Fondation hindoue américaine
- Homenmen Union générale athlétique arménienne
- Fonds d'aide humanitaire HART
- En défense des chrétiens
- International Christian Concern
- Chevaliers de Vartan
- Nasarean.org
- Prélature de l'Église apostolique arménienne - Est des États-Unis
- Prélature de l'Église apostolique arménienne - Ouest des États-Unis
- Révérénd Joel Tenney
- Sauver l'Arménie
- Fonds Shai
- Parti social-démocrate hutchakien
- Association culturelle Tekeyan
- Fonction publique de Zovighian



Cliquez sur le dépliant ci-dessus pour acheter vos billets pour la soirée de collecte de fonds Comedy Night de cette année, qui permettra de collecter des fonds pour des jouets, de la literie et d'autres produits de première nécessité pour les enfants réfugiés d'Artsakh. Si vous ne pouvez pas assister à l'événement de cette année ou si vous souhaitez contribuer des fonds supplémentaires à la cause, veuillez [cliquer ici](#).

**DONATE NOW!**





[Faire un don maintenant](#)

Le Conseil arménien d'Amérique est une organisation à but non lucratif 501(c)(3)